

Transcription ITW du 15/10/08

Barthélemy Renaudin, gérant spécialiste de la thématique du vieillissement de la population.

Q : Le fonds Performance Vitae vient de fêter ses 3 ans ; La stratégie de gestion du fonds a-t-elle évolué depuis sa création ?

BR : Non, le fonds n'a pas évolué. Nous restons concentrés sur les thématiques liées au vieillissement de la population et aux soins à la personne. Concrètement, il s'agit de sociétés européennes type maisons de retraite, établissements hospitaliers privés ou encore matériel médical (prothèses...) et soins à la personne.

Q : Vous êtes présents au niveau européen. Est-ce qu'on observe des disparités entre les différentes zones géographiques ?

BR : Oui, il existe certaines disparités même si la tendance de fond, un basculement du secteur public vers le secteur privé, est générale à toute l'Europe. Les cadres réglementaires et les degrés de maturité sont différents : un marché encadré et un nombre limité de lits en France, par exemple, alors qu'il y a une concurrence plus importante en Angleterre ou en Allemagne. Les pays de l'Europe du Sud ont un peu de retard. Le marché a très longtemps été organisé autour d'associations à but non lucratif. Le basculement vers le privé est récent.

Q : Vos valeurs préférées ?

BR : *Orpéa*, un des leaders français de la maison de retraite, *Fresenius*, qui est une société allemande diversifiée dans le monde de la santé ou encore *Caretech*, une société anglaise avec un business model assez innovant de petits établissements spécialisés dans le traitement des maladies mentales, ce qui était autrefois la prérogative de l'état, d'associations ou encore d'institutions religieuses.

Q : Comment a évolué la performance du fond Performance Vitae sur la période récente et peut-on toujours considérer le secteur de la santé comme un placement défensif ?

BR : Au cours de l'année 2008, le fonds a été impacté par une exposition sur des sociétés mid et small plus importante que la moyenne - car ce sont les sociétés types du secteur - et par le besoin pour ces sociétés, surtout les maisons de retraite, de beaucoup de capitaux. Il y a donc eu des inquiétudes au niveau de la dette (N.D.L.R. aujourd'hui levées avec l'annonce par la société Southern Cross du succès de la renégociation de sa dette qui traduit la confiance des banques dans la visibilité offerte par ce secteur d'activité).

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de valeurs de croissance avec des taux de croissance à 2 chiffres car nous sommes sur une tendance de fond très positive avec une réglementation favorable.

Q : Pouvez-vous nous donner quelques éléments d'appréciation quantitatifs sur les grandes tendances du secteur de la dépendance ?

BR : Une personne sur cinq a plus de 60 ans. D'ici à 2050, ce sera une personne sur trois. Le nombre de personnes dépendantes devrait progresser de 40% d'ici à 2015 et il existe d'ores et déjà une pénurie de lits estimée à entre 25.000 et 40.000 lits.

Q : Est-ce que cette dynamique sectorielle est portée par des annonces réglementaires, en France notamment ?

BR : Oui, le contexte réglementaire est très favorable : *Le plan Borloo* qui a été adopté pour favoriser les services à la personne, le *rapport Larcher* qui préconise de supprimer des lits dans le secteur public pour les orienter vers le secteur privé, le plan Alzheimer ou encore la réflexion qui existe

aujourd'hui autour de la prise en charge du cinquième risque, c'est-à-dire la dépendance et son financement.

Q : Etant donné les aspects démographiques et l'évolution du cadre réglementaire, peut-on en conclure que le développement du secteur du vieillissement de la population devrait s'accélérer dans les prochaines années ?

BR : Oui, je pense que Performance Vitae garde tout son potentiel puisqu'il est positionné sur une tendance de long terme, le vieillissement de la population en Europe et bénéficie d'un cadre réglementaire très favorable.

